

Soutien à la parentalité

Contexte

Le soutien à la parentalité répond à des enjeux sociaux cruciaux, où les structures d'accueil jouent un rôle fondamental dans l'accompagnement des familles, de l'éveil et l'éducation des enfants jusqu'au soutien aux parents dans leurs responsabilités. En lien avec la Charte de la parentalité (Ordonnance du 19 mai 2021), le projet vise à renforcer les compétences des professionnels de la fonction publique hospitalière afin de soutenir les parents en difficulté, en les orientant efficacement vers les dispositifs d'aide appropriés (CAF, PMI, REAAP...). Parallèlement, la formation met l'accent sur une approche empathique, respectueuse et non jugeante, ainsi que sur des compétences en analyse des besoins familiaux et prévention des risques.

Objectifs

- Comprendre le cadre juridique, conceptuel et éthique dans lequel s'inscrit le soutien à la parentalité.
- Poser les bases du cadre d'intervention et de la posture professionnelle attendue.
- Apprendre à établir un lien de confiance et une communication positive avec les parents en adoptant une approche non jugeante et empathique dans la relation.
- Développer une approche par les besoins pour mieux comprendre les dynamiques familiales.
- S'entraîner à évaluer les contextes familiaux et leurs besoins pour cibler le soutien le plus pertinent.
- Connaître les ressources disponibles et savoir orienter efficacement les familles vers les dispositifs de soutien Adhoc.
- Être en capacité de sensibiliser les familles aux enjeux de la prévention et du bien-être.
- Intégrer les compétences acquises et les structurer sous forme d'un plan d'action concret.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

JOUR 1 : Contexte, posture professionnelle et communication dans le soutien à la parentalité

- Accueil et présentation de la formation.
- Contexte et enjeux du soutien à la parentalité.

- Les 8 grands principes pour accompagner les parents : la Charte de soutien à la parentalité.
- Développement d'une posture professionnelle de soutien à la parentalité empathique, respectueuse et non jugeante.

JOUR 2 : Approche par les besoins et analyse des situations

- Les besoins de l'enfant.
- Évaluation et analyse des besoins parentaux et familiaux. (Besoins émotionnels, éducatifs, éveil, organisationnels et de santé).

JOUR 3 : Orientation, Prévention, et Travail en Réseau

- Panorama des dispositifs de soutien à la parentalité et orientation vers les dispositifs.
- Santé, bien-être, prévention dans la relation avec les parents.
- Synthèse et élaboration d'un plan d'action personnalisé.

Public

Tout professionnel travaillant avec les parents

Exercice

2026

Code de formation

AFR 5.01

Nature

AFR

Organisé par

Déméter santé

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences